



Auto entrepreneur et enseignant

Par **Aurelmouth**, le **02/09/2009** à **13:20**

Bonjour,

je suis actuellement enseignant dans l'enseignement privé sous contrat avec l'état.

Je souhaite devenir autoentrepreneur dans les services à la personne pour avoir un revenu complémentaire.

Suis je obligé d'en avertir le rectorat ? Que risque je si je ne leur dis rien ?

Merci